Reçu en préfecture le 26/12/2019

Affiché le



ID: 038-253804710-20191218-19\_53-DE



# N° 19.53 MODIFICATION STATUT article 7-1 REPRESENTATIVITE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 06 décembre 2019, s'est réunl en session ordinaire à Heyrieux, le 18 décembre de l'an deux mille dix-neuf, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / 71 Présents / 68 Votants / 12 Pouvoirs :

3 personnes ont quitté la séance avant les votes.

### **PRESENTS OU REPRESENTES:**

- Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (29)
- **3** Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (9)
- Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (9)
- 3 Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (6)
- 3 Communauté de Communes Les Balcons du Dauphiné (15)

12 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. Jean-Marie BOSCH est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé:

Recu en préfecture le 26/12/2019

Affiché le



ID: 038-253804710-20191218-19\_53-DE

Suite au transfert des compétences prévu par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est devenue une compétence obligatoire des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Ceux-ci sont, de ce fait, devenus membres du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) en représentationsubstitution de leurs communes précédemment membres de ce syndicat. Le SMND exerce, sur leur territoire, la compétence qui lui est attribuée par ses statuts.

La désignation des délégués au comité syndical peut être faite par les EPCI au sein du leur propre conseil communautaire et au sein des conseils municipaux de leurs communes membres.

Les statuts actuels, prévoient que chaque EPCI dispose d'autant de titulaires et de suppléants que de communes membres de l'EPCI auxquels s'ajoutent un délégué titulaire supplémentaire par tranche de 5000 habitants au-delà de 5001 habitants. Le comité syndical actuel comprend ainsi 106 délégués titulaires et 69 suppléants. Le nombre de délégués actuel impose de fait de désigner une part significative des délégués au sein des conseillers municipaux.

Dans une recherche d'une meilleure coordination entre le SMND et les EPCI membres dans l'exercice de la compétence assumée par le syndicat mixte, il est envisagé un changement de la représentativité des EPCI au SMND.

L'objectif poursuivi est de réduire le nombre de délégués siégeant au sein du comité syndical du SMND, après le renouvellement général des mandats municipaux en 2020.

Par ailleurs, il est proposé de prévoir une répartition des sièges de délégués entre les EPCI de manière à empêcher un contrôle complet du SMND par un seul EPCI détenant éventuellement une majorité de la population couverte par le syndicat mixte.

Le nom des structures membres est également mis à jour suite à la création de nouvelles intercommunalités par fusion de communautés de communes dans le contexte de la loi NOTRe.

Dans le cas où la répartition des sièges selon le nombre de communes des EPCI ou leur population ne permet pas d'atteindre ces objectifs, un autre mode de répartition des sièges est proposé, comme le prévoit l'article L 5212-6 du CGCT.

Les délégués titulaires définis sont complétés par un nombre équivalent de délégués suppléants. Par ailleurs, le SMND organisera en lien avec les EPCI un dispositif de coordination via des correspondants terrains ou des conférences des maires avec les communes.

De plus, des règles permettant un ajustement de la représentativité selon l'évolution du périmètre du syndicat sont également définies.

L'article 15 des statuts du Syndicat Mixte Nord Dauphiné prévoit la modification des statuts dans les conditions de majorité qualifiée exigée pour la création.

L'article L5211-5 du Code général des collectivités territoriales prévoyant ces règles est applicable aux syndicats mixtes « fermés » en vertu de l'article L5711-1 du code précité. Il convient donc que les structures membres délibèrent de manière concordante sur les articles modifiés des statuts issus de la délibération du syndicat mixte, prise en application de l'article L5211-20 du Code général des collectivités territoriales également applicable aux syndicats mixtes « fermés » en vertu de l'article L5711-1 précité.

Les structures membres doivent parvenir à une majorité qualifiée réunissant les deux tiers des membres représentant la moitié de la population ou en réunissant la moitié des structures membres représentant les deux tiers de la population. Par ailleurs, les membres regroupant plus du quart de la population du syndicat mixte doivent faire partie de cette majorité.

Reçu en préfecture le 26/12/2019

Affiché le

SLOW

ID: 038-253804710-20191218-19\_53-DE

## Il est proposé:

5 suppléants,

- De valider les modifications des statuts suivantes applicables à compter du renouvellement des conseils municipaux
  - L'article 1 est mis à jour pour tenir compte des nouvelles communautés de communes créées au 1<sup>er</sup> janvier 2017 comme suit :

### « Article 1 : Dénomination et membres »

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné est composé des collectivités membres suivantes :

La communauté de communes de l'Est Lyonnais,

La communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné,

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné pour la partie de son territoire couvert par l'ancienne communauté de communes de l'Isle Crémieu au 31/12/2016,

La communauté de communes des Vals du Dauphiné pour la partie de son territoire couvert par l'ancienne communauté de communes de la Vallée de l'Hien au 31/12/2016,

La communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI). »

L'article 7-1 des statuts du Syndicat Mixte Nord Dauphiné est modifié comme suit : «

### « Article 7-1 : Représentation des collectivités membres

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical, composé de délégués élus par les collectivités membres en application des articles L 5711-1 Code Général des Collectivités Territoriales.

La communauté de communes de l'Est Lyonnais dispose de 6 sièges titulaires, et 6 suppléants, La communauté de communes des Collines du Nord Dauphiné dispose de 5 sièges titulaires, et

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné dispose de 8 sièges titulaires, et 8 suppléants,

La communauté de communes des Vals du Dauphiné dispose de 3 sièges titulaires, et 3 suppléants, La communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) dispose de 10 sièges titulaires, et 10 suppléants.

Dans le cas où une structure membre du SMND viendrait à se retirer du syndicat mixte, les sièges qui lui sont attribués ne seront pas répartis entre les autres membres. Dans le cas où le nombre de structures membres serait réduit à 2, le nombre de délégués est fixé de manière égale entre les deux structures membres sur la base du nombre de délégués du membre ayant le plus de délégués.

Toute demande de modification du nombre de délégués pour tenir compte d'une autre évolution, et notamment de la population doit faire l'objet d'une modification des statuts dans les conditions de l'article 15.»

Reçu en préfecture le 26/12/2019

Affiché le



ID: 038-253804710-20191218-19\_53-DE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été adoptée à la majorité par vote public :

- 71 pour
- 5 abstentions
- 4 contre

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures, pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 18 décembre 2019** 

Jean-Pierre JOURDAIN,

Président

# VOTE PUBLIC: RAPPORT N° III) - Représentation le

Envoyé en préfecture le 26/12/2019 Reçu en préfecture le 26/12/2019

Affiché le

ID: 038-253804710-20191218-19\_53-DE

NO. 10/1 PP PAR 18/1	
NOM PRENOM	
Titulaire / GENIN Jean-Rodolphe	Pour (Procuration)
Titulaire / GIRARD Jean-Pierre	Vour.
Titulaire / SPADONE Emmanuelle	
Suppléant / DIAS Olivier	
Suppléant / PARDAL Jean-Claude	
Titulaire / DURAND Georges	Vour
Titulaire / GAUDE Daniel	Your (Procuration)
Suppléant / JOLY Jean-Paul	Vour
Titulaire / JACQUIER Pascal	Vour
Titulaire / LAUDE Michel	Pour
Suppléant / COLOMB Marcel	
Titulaire / BADIN Jean-Guy	Your (Procuration)
Suppléant / COMBEROUSSE Yves	- Alikins in S
Titulaire / DREVET Guy	Vour
Titulaire / SUPTIL Didier	Pour
Titulaire / BUTTIN Gérard	
Titulaire / FROMENTOUX Cyril	
Titulaire / GAYET Denis	Pour
Suppléant / BADIN Jean	
Suppléant / LOPES Lionel	
Suppléant / PELLET Valérie	
Titulaire / DOYEN Eric	Tour (Procuration)
Suppléant / COMBEROUSSE Serge	
	Titulaire / GENIN Jean-Rodolphe  Titulaire / GIRARD Jean-Pierre  Titulaire / SPADONE Emmanuelle  Suppléant / DIAS Olivier  Suppléant / PARDAL Jean-Claude  Titulaire / DURAND Georges  Titulaire / GAUDE Daniel  Suppléant / JOLY Jean-Paul  Titulaire / JACQUIER Pascal  Titulaire / LAUDE Michel  Suppléant / COLOMB Marcel  Titulaire / BADIN Jean-Guy  Suppléant / COMBEROUSSE Yves  Titulaire / DREVET Guy  Titulaire / SUPTIL Didier  Titulaire / BUTTIN Gérard  Titulaire / FROMENTOUX Cyril  Titulaire / GAYET Denis  Suppléant / LOPES Lionel  Suppléant / LOPES Lionel  Suppléant / PELLET Valérie

	PPORT N° III) - Refres	Reçu en préfecture le 26/12/2019  Affiché le
CI / COMMUNE	NOM PRENOM	ID : 038-253804710-20191218-19_53-DE
CAPI / LA	Titulaire / LEGRAIN Ludovic	
	Titulaire / BIDARD Pascale	Trees.
VERPILLIERE	Suppléant / DURET Isabelle	
	Suppléant / VASSAL Guy	Pour
CAPI/LES EPARRES	Titulaire / JACQUET Bruno	
SAIT/ LLO LI ARRES	Titulaire / MARMONIER Bernard	
	Titulaire / BOSCH Jean-Marie	Tour
API / L'ISLE D'ABEAU	Titulaire / CROZIER Régis	·
AITT LIGEL D'ADLAG	Titulaire / GRIOTIER Jean-Bernard	Abstention
Charles and Carlotte	Suppléant / JURADO Alain	
CAPI / MAUBEC	Titulaire / JAY Paulette	Town
	Titulaire / REVOL André	Rewr
	Suppléant / BONNAS Pierre	Tour
CAPI / MEYRIE	Titulaire / CHMILEWSKY Alain	Paur
CAPI/ METRIC	Suppléant / BOTTU Hélène	
CAPI / NIVOLAS VERMELLE	Titulaire / BONNAIRE Paul	Your (Procuration)
	Titulaire / PIRAUDON Marc	Tour
	Suppléant / BETON Christian	Tour
CAPI / RUY MONTCEAU	Titulaire / HILDT Bernard	Four
	Titulaire / RABUEL Guy	Pour (Personation)
	Suppléant / ANDRIEU Yves	

VOTE PUBLIC: RAPPORT N° III - Representation Reçu en préfecture le 26/12/2019 Reçu en préfecture le 26/12/2019 UNITED Representation Requirement 18/12/19

Envoyé en préfecture le 26/12/2019 Affiché le

	γ		ID: 038-253804710-20191218-19_53-DE
EPCI / COMMUNE	NOM PRENOM		
	Titulaire / ALLAROUSSE Nicolas		
CAPI / SATOLAS ET BONCE	Titulaire / ROGEMOND Maurice	<	Your
	Suppléant / GENILLON André		
CAPI / SEREZIN DE LA TOUR	Titulaire / DEBIE Jean-Paul	<	Pour,
	Titulaire / MAGNARD Gérard	<	our
CAPI / ST ALBAN DE ROCHE	Titulaire / SARRAT Jean-Luc		
	Suppléant / REYNIER Stéphanie		·
	Titulaire / NECTOUX Charles	1	aur
CAPI / ST QUENTIN FALLAVIER	Titulaire / BERENGUER Claude		
	Suppléant / BACCONNIER Michel		
	Titulaire / DUJARDIN Eveline	<	Tour
CAPI / ST SAVIN	Titulaire / COCAT Christian	V	Cour (Procuration)
	Suppléant / ROESCH Franck		
CAPI / SUCCIEU	Suppléant / VIAL Guillaume		
OA(1) 0500120	Titulaire / DUPERRET Christophe	5	Tour
CAPI / VAULX MILIEU	Titulaire / HANIQUE Danielle	V	our
	Titulaire / DURA Jean-Christophe	<	Four (Procuration)
CAPI/	Titulaire / GUILLERMINET Jeannine	1	Powr
VILLEFONTAINE	Titulaire / FAYET Michel	V	our
	Suppléant / PENOT Danielle	Y	loux/

		ID: 038-253804710-20191218-19 53-DE
PCI / COMMUNE	NOM PRENOM	ID : 030-2330047 10-201312 10-13_33-bE
CCCND / BONNEFAMILLE	Titulaire / QUEMIN André	
	Suppléant / MICOUD Gérard	
CCCND / CHARANTONNAY	Titulaire / PERRICHON Philippe	
	Suppléant / LOUBET Benoît	
CCCND / DIEMOZ	Titulaire / REY Christian	
CCCND/ BIEWIOZ	Suppléant / GALLON Philippe	Historion
	Titulaire / AUTEUIL Christian	, ·
CCCND / GRENAY	Titulaire / CRESSENT Bernard	our
alena Neparteia (r Yosaketa naseria	Suppléant / GINESTE Valérie	
	Titulaire / ROSET Patrick	
CCCND / HEYRIEUX	Titulaire / REVEYRAND Michel	eur
i tili. I till komunisti om en store e	Suppléant / DUCHAMP Jean-Pierre	Bestention
CCCND / OYTIER ST	Titulaire / PORRETTA René	
OBLAS	Suppléant / VISCOGLIOSI Béatrice	
CCCND / ROCHE	Titulaire / JOMARD Georges	eur
COOKDYROONL	Suppléant / MILLIAT Jacques	
CCND / ST GEORGES D'ESPERANCHE	Titulaire / CASTAING Patrick	eur
	Suppléant / JALOUX Isabelle	
CCCND / ST JUST CHALEYSSIN	Titulaire / CARLES Michel	ur
	Titulaire / GALLON Gérard	our
	Suppléant / RIOU Christophe	eur
	Titulaire / JULLIEN Bernard	
CCCND / VALENCIN	Titulaire / PARISET Robert	ur
	Suppléant / FARAULT Patrick	

VOTE PUBLIC: RAPPORT N° III) - Representation Requente préfecture le 26/12/2019 Requente préfecture le 26/12/2019 du 18/12/19 Affiché le

	•	Affiche le
EPCI / COMMUNE	NOM PRENOM	ID: 038-253804710-20191218-19_53-DE
- CIT COMMONE	Titulaire / CONTREAU Christian	
CCEL / COLOMBIER SAUGNIEU	Titulaire / CARBONE Arcangelo	Tour
	Suppléant / LABRO Christian	
	Titulaire / CHAMPEAU Hervé	Tour
CCEL / GENAS	Titulaire / GIACOMIN Pierre	Town
y laga sa Marangan da kabangan da ka Marangan da kabangan da ka	Suppléant / MATHIEU Laetitia	
	Titulaire / DEGENEVE Luc	Tour
CCEL / JONS	Titulaire / DELHOMME Jean-Paul	
	Suppléant / LE TESTE Jean-Yves	
	Titulaire / FADEAU Stéphanie	Tour (Progration)
CCEL / PUSIGNAN	Titulaire / MARBOEUF Gilbert	Cour
	Suppléant / NOILLET André	
	Titulaire / JOURDAIN Jean-Pierre	Tour
CCÉL / ST BONNET DE MURE	Titulaire / JOVET Jean-Marc	Vour
	Suppléant / DEMEREAU Jean-Paul	
	Titulaire / CHEVALIER Jack	Tour
CCEL / ST LAURENT DE MURE	Titulaire / GUYOT BEGUE Valérie	Four (Proguration)
	Suppléant / LACARELLE Bernard	
	Titulaire / FLORET Didier	
CCEL / ST PIERRE DE CHANDIEU	Titulaire / IBANEZ Raphaël	
	Suppléant / PALME Chantal	
CCEL / TOUSSIEU	Titulaire / PERRAUD Gérard	Your
COLLAGOOGLO	Suppléant / WALTER Jacques	

DTE PUBLIC: RAPPORT Nº III) - Représentation le Reçu en préfecture le 26/12/2019 ID: 038-253804710-20191218-19\_53-DE CI / COMMUNE **NOM PRENOM** CCVDD / AOSTE Titulaire / MARCEL Roger Titulaire / PAILLET Lucien CCVDD / BELMONT Suppléant / PEX Alain Titulaire / FAURE Bernard CCVDD / BIOL Suppléant / DUPUY Jean-Louis Titulaire / GADOU Eric CCVDD / DOISSIN Suppléant / CARRE Jean-Claude Titulaire / AUGIER François CCVDD / MONTAGNIEU Suppléant / BAS Christelle Titulaire / CARRE Didier **CCVDD / MONTREVEL** Suppléant / VITTE Daniel **Titulaire / DEMUNCK Bernard** CCVDD / SAINTE our BLANDINE Suppléant / DUMONT Patrice Titulaire / LOVET Jean-Pierre dur CCVDD / ST VICTOR DE CESSIEU Suppléant / TONEGHIN Bruno Titulaire / BADIN Bernard CCVDD / **TORCHEFELON** 

Suppléant / DUVERNE Christophe

Envoyé en préfecture le 26/12/2019

		Affiché le ID : 038-253804710-20191218-19_53-DE
PCI / COMMUNE	NOM PRENOM	ID . 030-233004/10-20191210-13_33-DE
CCBD / ANNOISIN CHATELANS	Titulaire / GAUTHIER Marcel	Tour
	Suppléant / DUFOUR Monique	·
CCBD / CHAMAGNIEU	Titulaire / CADO Jean-Yves	Contre
	Suppléant / BAUDELET Jean-Marc	
CCBD / CHOZEAU	Titulaire / BOUVIER PATRON Denis	Tour
	Suppléant / BERTRAND Patrick	
	Suppléant / DESMARS Didier	
CCBD / CREMIEU	Titulaire / DESMURS-COLLOMB Kristiane	Tour (Procuration)
	Titulaire / SALERNO Sabrine	Tour
CCRD / DIZIMIEU	Titulaire / MONTGINOUX Fabienne	
CCBD / DIZIMIEU	Suppléant /	
CCBD / FRONTONAS	Titulaire / FERRAND Gérard	
	Suppléant / PIROIRD Georges	
CCBD / HIERES SUR	Titulaire / LAJOIE Michel	Vour
AMBY	Suppléant / CHOLLIER Patrick	
CCBD / LA BALME LES	Titulaire / RUIZ Gérard	
GROTTES	Suppléant / PELERIN Yves	
CCBD / LEYRIEU	Titulaire / SPERANDIO David	
	Suppléant / BRYNIARSKI Christophe	
CCBD / MORAS	Titulaire / BOURGIER Bernard	Abstention
	Suppléant / BERNARD Marie-Pierre	Abstention
CCBD / OPTEVOZ	Suppléant / FRIED Serge	
	Titulaire / RIGAUDIER Stéphane	
CCBD / PANOSSAS -	Titulaire / CHIAPPINI Marc	
	Suppléant / LAVERGNE Thierry	

JIL I ODLIO . IVAI	PPORT N° III) - Regreser	
PCI / COMMUNE	NOM PRENOM	Affiché le  ID : 038-253804710-20191218-19_53-DE
CCBD / ST BAUDILLE DE LA TOUR	Titulaire / ROSTAING Frédéric	
	Suppléant / THOLLON Denis	
	Titulaire / LEVY Henri	Contre
CCBD / ST ROMAIN DE JALIONAS	Titulaire / BOUCHET Bernard	Contre
	Suppléant / RIGOLLET Régis	·
CCBD / SICCIEU ST	Titulaire / CHATELIN Christophe	
JULIEN CARIZIEU	Suppléant / BRUN Olivier	
CCBD / SOLEYMIEU	Titulaire / BRUNET Jean	
	Suppléant / COINTAT Yann	
CCBD / TIGNIEU JAMEYZIEU	Titulaire / POMMET Gilbert	Vour
	Titulaire / DURAND Stéphane	
	Suppléant / IMBERDISSE Max	
OOD WEDUA	Titulaire / MORGUE Léon Paul	Contre
CCBD / VERNA	Suppléant / SAGE Gilles	
	Titulaire / SPITZNER Francis	
CCBD / VERTRIEU	Titulaire / RIGAUD Michel	Tour
	Suppléant / BOUCHOU Christiane	
CCBD / VEYSSILIEU	Titulaire / BERNARD Marc	Rour
	Titulaire / MOLINA Adolphe	Tour
	Suppléant / AMEZIANE Karim	
CCBD / VILLEMOIRIEU —	Titulaire / COSSIAUX Patrick	Tour
	Suppléant / BRACCO Jacques	